



Conférence Internationale des Barreaux

## CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX (C.I.B.)

---

### NOTE DE PRÉSENTATION 2026

#### Président

**Claude Folly ADAMA**, ancien Bâtonnier du barreau du Togo  
[claude.adama@barraudutogo.tg](mailto:claude.adama@barraudutogo.tg)

#### Président d'honneur

**Murielle RENAR-LEGRAND**, ancienne Bâtonnière de Martinique  
[murielle.renarlegrand@wanadoo.fr](mailto:murielle.renarlegrand@wanadoo.fr)

#### Secrétaire général

**Bernard VATIER**, ancien Bâtonnier du barreau de Paris  
[secretariat.general@cib-avocats.org](mailto:secretariat.general@cib-avocats.org)

#### Secrétaire général adjoint

**Xavier-Jean KEÏTA**, avocat au barreau de Paris et au barreau du Rwanda ; [xjkeita@rsda.eu](mailto:xjkeita@rsda.eu)

#### Secrétaire général adjoint

**Papa Laïty NDIAYE**, ancien Bâtonnier du barreau du Sénégal  
[papalaityndiaye@gmail.com](mailto:papalaityndiaye@gmail.com)

#### Trésorier

**Dominique TRICAUD**, avocat au barreau de PARIS  
[dominique.tricaud@societedavocats.fr](mailto:dominique.tricaud@societedavocats.fr)

#### Comité scientifique

**Laurent POULET**, avocats aux Conseils de France  
[laurent.poulet73@orange.fr](mailto:laurent.poulet73@orange.fr)

#### Comité communication

**Jean-François HENROTTE**, avocat au barreau de Liège  
[jf.henrotte@lexing.be](mailto:jf.henrotte@lexing.be)

#### Directeur exécutif

**Ismaël SAMBARE**  
[secretariat.general@cib-avocats.org](mailto:secretariat.general@cib-avocats.org)

## I. La création :

Le 29 novembre 1985, se sont réunis dans la salle du Conseil de l'ordre des avocats à la Cour de PARIS, sous la présidence de Monsieur Guy DANET, Bâtonnier de PARIS, en présence de Monsieur Robert BADINTER, Garde des Sceaux et ministre de la Justice et à l'initiative de Monsieur Mario STASI, Dauphin de l'Ordre, les représentants de 24 barreaux de pays de tradition juridique commune ayant le français en partage.

Les représentants de ces barreaux ont décidé de se grouper au sein d'une conférence permanente dite CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES BARREAUX DE TRADITION JURIDIQUE COMMUNE, C.I.B.

Étaient présents à cette occasion :

- Le Barreau d'ALGÉRIE, représenté par le Bâtonnier Tayeb BELLOULA (Alger)
- Le Barreau de BELGIQUE, représenté par le Bâtonnier VAN DOOSSELAERE (Bruxelles) et le Bâtonnier Jacques HENRY (Liège)
- Le Barreau du BÉNIN, représenté par le Bâtonnier Alfred POGNON
- Le Barreau du BURKINA FASO, représenté par le Bâtonnier Titinga Frédéric PACERE
- Le Barreau du CAMEROUN, représenté par Monsieur Doualla MOUTONE et Monsieur Benezer MONGUE-DIN représentant le Bâtonnier Yondo BLACK
- Le Barreau du CANADA, représenté par le Bâtonnier Guy GILBERT (Montréal), le Bâtonnier Pierre SEBASTIEN représentant le Bâtonnier Clément TRUDEL (Québec province), et le Bâtonnier GRONDIN représentant le Bâtonnier Pierre GAGNON (Québec ville)
- Le Barreau de la CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE, représenté par le Bâtonnier DUPONT WILLEMIN (Genève), et Monsieur Jacques LUTHY représentant le Bâtonnier Maurice ROCHAT (Lausanne)
- Le Barreau de la CÔTE D'IVOIRE, représenté par Monsieur Amadou FADIKA représentant le Bâtonnier Emile DERVAIN, Monsieur FADIKA COULIBALY et Madame Marie-France GOFFRI LAWSON
- Le Barreau d'ÉGYPTE représenté par Monsieur Adel AMIN représentant le Bâtonnier Ahmed EL KHAWAGA, et Monsieur Galal RAGAB
- Le Barreau de la GUINÉE, représenté par le Bâtonnier Sekou SYLLA, Monsieur Baygaly DIAKHABY et Monsieur Amadou CAMARA
- Le Barreau du LIBAN, représenté par le Bâtonnier Issam KARAM
- Le Barreau de la LOUISIANE, représenté par Monsieur John BAUS représentant le Président Eldon FALLON
- Le Barreau du LUXEMBOURG, représenté par le Bâtonnier Jacques LOESCH
- Le Barreau du MALI, représenté par le Bâtonnier Demba DIALLO

- Le Barreau du MAROC, représenté par le Bâtonnier Abdeljalil BENSLIMANE et Monsieur le Président CHAOUI
- Le Barreau du SÉNÉGAL, représenté par le Bâtonnier Fadilou D IOP, Mademoiselle SAYEGH, Monsieur Alioume SEN, Monsieur BACRE VALY NDIAYE et Monsieur VALENTIN
- Le Barreau de la SYRIE, représenté par le Bâtonnier Nourredine AL HABBAL
- Le Barreau du TOGO, représenté par Monsieur Kikou KOFFIGOH représentant le Bâtonnier Ayité D'ALMEIDA
- Le Barreau de la TUNISIE, représenté par Monsieur BOURGUIBA représentant le Bâtonnier CHEFFI, et Monsieur DAKHLAOUI
- Le Barreau de PARIS, représenté par le Bâtonnier Guy DANET, le Bâtonnier Mario STASI, Messieurs Georges FLECHEUX, Denys DUPREY, Gérard DRUBIGNY et Bruno CHAIN, Membres du Conseil de l'Ordre

## **II. Objet de la CIB :**

La CIB a pour objet de créer une structure de coopération entre les barreaux de tradition juridique commune, essentiellement barreaux francophones.

Elle groupe des barreaux affirmant un idéal d'indépendance et dont les organes directeurs sont démocratiquement désignés par les avocats eux-mêmes.

Dans le respect de l'autonomie des barreaux, elle vise à les aider dans leur action en vue de développer un État de Droit dans chacun de leur pays, elle entend aussi mettre en œuvre la notion du caractère universel des Droits fondamentaux et en particulier, les Droits de la défense.

## **III. Barreaux membres :**

Les barreaux membres de la CIB ayant participé à ce jour aux activités de la CIB (voir site internet : [www.cib-avocats.org](http://www.cib-avocats.org)).

## **IV. Membres individuels :**

Les Avocats peuvent adhérer à la CIB à titre individuel et participer à chacune de ses activités (voir site internet : [www.cib-avocats.org](http://www.cib-avocats.org)).

## **V. La Présidence de la CIB**

La Présidence est assurée par l'avocat désigné par le barreau dans lequel s'est tenue le dernier congrès annuel. Elle est actuellement exercée par Monsieur le Bâtonnier Claude Folly Adama, ancien Bâtonnier du barreau du Togo.

## **VI. Le Secrétaire général de la CIB**

Le Secrétariat général est assuré par Monsieur le Bâtonnier Bernard VATIER du barreau de PARIS, Secrétaire général, assisté de Monsieur Xavier-Jean KEÏTA Secrétaire général adjoint et de Monsieur le Bâtonnier Papa LAÏTY NDIAYE du barreau du SÉNÉGAL, Secrétaire général adjoint.

## **VII. Le Conseil d'Administration de la CIB est composé de :**

- Madame Agnès Féline NJDAMBE, avocate au barreau du Cameroun
- Madame Dominique ATTIAS, ancienne Vice-Bâtonnière du barreau de Paris
- Madame Saskia DITISHEIM, avocate au barreau de Genève et de New York
- Monsieur Brahim OULD EBETY, ancien Bâtonnier du barreau de Mauritanie
- Monsieur Dominique KIMBALA, ancien Bâtonnier du Kasaï Oriental
- Monsieur Elie ELKAÏM, Président d'honneur de la CIB et ancien Bâtonnier de Lausanne
- Monsieur Fayçal DRIOUECHE, avocat au barreau d'Alger
- Monsieur Jacques LETANG, ancien Président de la Fédération des barreaux d'Haïti
- Monsieur Laurent POULET, avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation en France
- Monsieur Louis ADAM, avocat au barreau de Liège-Huy
- Monsieur Martin PRADEL, avocat au barreau de Paris
- Monsieur Nicolin ASSOGBA, avocat au barreau du Bénin
- Monsieur Oumarou Sanda KADRI, ancien Bâtonnier du Niger et Président d'honneur de la CIB
- Monsieur Ousmane Bouba TRAORE, Bâtonnier du barreau du Mali
- Monsieur Raymond Obame SIMA, Bâtonnier du barreau du Gabon
- Monsieur Rustico LAWSON-BANKU, ancien Bâtonnier du barreau du Togo
- Monsieur Vincent GATERA, ancien Bâtonnier du barreau du Rwanda
- Monsieur Yayé MOUNKAILA, ancien Bâtonnier du barreau du Niger

## **VIII. Le Conseil des Sages de la CIB est composé de :**

- Monsieur Yves OCHINSKY, ancien Bâtonnier du barreau de Bruxelles, Président du Comité des sages et Président d'honneur de la CIB
- Monsieur Rachid OUALI du barreau d'ALGER
- Monsieur Paul RIQUIER ancien Bâtonnier du barreau de VERSAILLES
- Monsieur Joachim BILE-AKA ancien Bâtonnier du barreau de Côte d'Ivoire
- Monsieur Stanley GASTON, Président d'honneur de la CIB, Ancien Président de la FBH
- Monsieur Patrick CHABERT, ancien Bâtonnier du barreau de Rouen
- Monsieur Vincent SPIRA, ancien Bâtonnier du barreau de Genève

## **IX. Les activités de la CIB :**

Les barreaux membres de la CIB se réunissent annuellement lors d'un Congrès au cours duquel est dressé le bilan des activités de l'année écoulée et sont préparés les projets de l'année à venir.

Au cours de ces réunions annuelles, sont également étudiées des questions particulières intéressant l'ensemble de la profession d'avocat ou le rôle de l'avocat et de la justice dans la société.

### **Exemples de thèmes traités :**

- 1) ACCÈS A LA JUSTICE**
- 2) RELATIONS ENTRE BARREAUX ET POUVOIRS PUBLICS**
- 3) RELATIONS ENTRE AVOCATS ET MAGISTRATS**
- 4) FORMATION DES AVOCATS ET MAGISTRATS**
- 5) INDÉPENDANCE DES BARREAUX**
- 6) INDÉPENDANCE DES MAGISTRATS ET STATUT DE LA MAGISTRATURE**
- 7) SECRET PROFESSIONNEL**
- 8) JUSTICE ET MÉDIAS**
- 9) LE RÔLE DE L'AVOCAT DANS LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT**
- 10) L'AVOCAT ET LES JURIDICTIONS PENALES INTERNATIONALES**
- 11) LA COOPÉRATION ENTRE LES BARREAUX DE LA CIB : Assistance aux Barreaux en voie de constitution**
- 12) L'AVOCAT, LE DROIT ET LE DÉVELOPPEMENT**
- 13) L'ARBITRAGE INTERNATIONAL**
- 14) LES RELATIONS ENTRE AVOCATS ET MAGISTRATS EN PARTICULIER DANS LE DOMAINE DE LA FORMATION**
- 15) LES ORGANISATIONS INSTITUTIONNELLES DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME (Commission Nationale Consultative, Médiateur),**
- 17) LA JUSTICE AU RWANDA (répression du génocide, défense des accusés et des victimes),**

- 18) L'INEGALITE DE L'ACCÈS AUX SOINS ET A LA SANTE ENTRE LES PAYS DU NORD ET DU NORD. LE DROIT A LA SANTE UN DROIT UNIVERSEL,**
- 19) LE TRAITE OHADA – Traité d'harmonisation du droit des affaires en Afrique,**
- 20) L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT,**
- 21) L'OBSERVATION DES PRATIQUES DEMOCRATIQUES,**
- 22) LE STATUT DES DETENUS ET LES CONDITIONS DE DETENTION.**

Les congrès se sont tenus à GENÈVE en 1986, LOME en 1987, MONTRÉAL en 1988, ABIDJAN en 1989, BRUXELLES en 1990, YAOUNDÉ en 1991, COTONOU en 1992, à DAKAR en 1993, ABIDJAN en 1994, à PARIS pour le Xème anniversaire en 1995, à OUAGADOUGOU en 1996, à MEKNÈS en 1997, à BAMAKO en 98, à NIAMEY en 1999, à ALGER en mars 2001, à DAKAR en 2002, à LIBREVILLE en 2003, à QUEBEC en 2004, à OUAGADOUGOU en 2005, à YAOUNDE en 2006 à NOUAKCHOTT en février 2007, à BRAZZAVILLE en 2008, à BRUXELLES en 2009, à KINSHASA en 2010, à NOUAKCHOTT en 2011, et à Kigali en 2012.

Une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue en TUNISIE en juin 2013 au cours de laquelle ont été adoptés de nouveaux statuts, ainsi qu'un règlement intérieur de la CIB et un congrès a eu lieu en ABIDJAN en décembre 2013.

Depuis lors,

Le congrès s'est tenu à DAKAR du 3 au 7 décembre 2014 sur le thème : « Quel droit au service du développement en Afrique,

Le congrès s'est tenu à COTONOU du 3 au 5 décembre 2015 sur le thème « Alternance et Attractivité économique ».

Le congrès qui s'est tenu du 7 au 9 décembre 2016 à YAOUNDE a rassemblé 1200 avocats de 24 pays différents sur le thème de « l'état de droit et le terrorisme ».

Un congrès s'est tenu à PORT-AU-PRINCE du 6 à 9 décembre 2017 sur le thème "Les avocats de l'espace francophone au service du développement économique et social » et a rassemblé autant d'avocats de 25 pays différents.

Le congrès qui s'est tenu à LAUSANNE sur le thème des modes alternatifs de règlement des conflits du 5 au 7 décembre 2018 a rassemblé là encore plus de 1000 avocats de 25 pays différents.

Le congrès qui s'est tenu du 4 au 6 décembre 2019 à N'DJAMENA portait sur le thème « Avocats, Justice et Sécurité ».

En mai 2019, la CIB a organisé avec le barreau de Sofia et le Club des avocats francophone de Sofia un colloque sur la déontologie garante du procès équitable rassemblant avocats et magistrats.

Du fait de la pandémie, le congrès de 2020 a été reporté pour l'année suivante du 5 au 7 décembre 2021 à LIBREVILLE sur le thème « La Justice à l'épreuve de la Covid-19 ».

Durant le confinement, la CIB a mis en place divers séminaires sur des thèmes tels que « les droits humains, environnement et gouvernance » ou « Pandémie et Libertés publiques, regards croisés » disponibles sur YouTube.

Depuis septembre 2022, la CIB organise un webinaire par mois.

Le 36<sup>e</sup> congrès de la CIB s'est déroulé du 6 au 9 décembre 2022 à NIAMEY au Niger sur le thème « Instabilité politique et sécurité juridique ».

Une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue à LIÈGE en Belgique le 28 novembre 2023 au cours de laquelle ont été adoptés les statuts actuels.

Le 37<sup>e</sup> congrès de la CIB a eu lieu dans la même ville de LIÈGE, du 29 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2023 sur le thème « Une justice de qualité ... Ça vaut le coût ! ».

Le 38<sup>e</sup> congrès annuel de la CIB a eu lieu à FORT DE FRANCE, du 2 au 6 décembre 2024 sur le thème : « La justice durable »

Le 39<sup>e</sup> congrès de la CIB a eu lieu à LOME, du 3 au 5 décembre 2025, sur le thème : « De la robe au nuage : comment le numérique réinvente l'avocat ? ».

**Le 40<sup>e</sup> congrès de la CIB** sera accueilli par l'Ordre National des avocats du Congo, à BRAZZAVILLE, du 2 au 5 décembre 2026. Par la suite, le barreau de la Côte d'Ivoire recevra la CIB à ABIDJAN pour le 41<sup>e</sup> congrès de la CIB qui aura lieu en 2027.

## X. Sessions de formation

La CIB organise chaque année deux à trois sessions de formation regroupant plusieurs barreaux voisins.

La CIB organise régulièrement également des webinaires visant à former des avocats de son espace.

Depuis 2025, la CIB a lancé le Forum des barreaux, en marge duquel une formation est organisée à destination des avocats.

Des sessions de formation sur l'organisation des Barreaux, les systèmes de prévoyance des Avocats, la déontologie et la CARPA se tiennent chaque année dans nos barreaux membres et en visioconférence.

La CIB apporte son concours aux barreaux pour le renforcement de leurs capacités, notamment les projets de réforme des statuts, de création de CARPA, de centre de formation entre autre.

## XI. Accueil de stagiaires

La CIB organise chaque année un accueil de stagiaires en échanges entre les Barreaux membres.

À ce jour, en 20 années, plus de 150 jeunes Avocats des barreaux africains sont venus effectuer à PARIS des stages de 2 à 3 mois, stages de formation alternée auprès de l'Ecole du Barreau et au sein de Cabinets d'Avocats.

## XII. Autres activités

- Publication mensuelle de la Lettre de la CIB
- Envois de documentation juridique
- Projet d'une publication permanente de jurisprudence
- Jumelage de barreaux
- Envoi de missions d'observation ou d'assistance à des défenses judiciaires à l'occasion de certains procès sensibles

La CIB a décidé de parrainer la création de l'association AVOCATS SANS FRONTIERES (ASF) à partir d'une résolution adoptée lors de l'Assemblée générale de la CIB à YAOUNDÉ en 1991.

ASF créée à BRUXELLES en janvier 1992 a assumé un programme JUSTICE POUR TOUS au RWANDA avec la présence permanente d'avocats pour assurer la défense des accusés et des victimes dans les procès du génocide se déroulant au BURUNDI, au RWANDA comme devant le Tribunal Pénal international d'ARUSHA ; elle assume aussi une mission en COLOMBIE et au KOSOVO ; la CIB participe activement à ces programmes de défense.

La CIB est associée aux activités de l'ASSOCIATION AVOCATS SANS FRONTIERES FRANCE (CAMBODGE, COLOMBIE, KOSOVO, etc...).

La CIB a contribué à la création de Club des Avocats Francophones dans les pays d'Europe de l'Est et en Arménie.

**La CIB est le premier Réseau Institutionnel de La Francophonie (RIF) de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) et a été accueillie comme organisation participant à la réunion des ministres de la Justice des pays ayant le français en commun qui s'est tenue au CAIRE en novembre 1995 et a participé activement aux travaux ayant conduit à la DECLARATION DE BAMAKO sur les pratiques démocratiques dans les pays membres de la francophonie.**

### **XIII. Création d'un Centre de Formation d'Avocats**

En septembre 2000 à COTONOU, s'est tenue, soit pendant 5 semaines, la première session du CENTRE INTERNATIONAL DE FORMATION DES AVOCATS DE L'ESPACE FRANCOPHONE.

En 16 années, près de 1.000 stagiaires venus des pays africains ont suivi ces stages de formation.

## BARREAUX MEMBRES DE LA CIB

- ALGÉRIE
- AMIENS
- ARMENIE
- BELGIQUE
- BÉNIN
- BORDEAUX
- BULGARIE
- BURKINA FASO
- BURUNDI
- CAEN
- CAMEROUN
- CANADA
- CENTRAFRIQUE
- COLMAR
- CONGO BRAZZAVILLE
- CUSSET-VICHY
- DJIBOUTI
- EGYPTE
- ESPAGNE
- GABON
- GRENOBLE REPUBLIQUE  
DEMOCRATIQUE DU CONGO
- GUINÉE
- HAITI
- HAUTS DE SEINE
- LIBAN
- LILLE
- LUXEMBOURG
- LYON
- MADAGASCAR
- MALI
- MAROC
- MAURITANIE
- MONTPELLIER
- NANTES
- NIGER
- NIMES
- PARIS
- PONTOISE
- REIMS
- ROUEN
- ROUMANIE RWANDA
- SÉNÉGAL
- STRASBOURG
- SUISSE
- SYRIE
- TARBES
- TCHAD
- TOGO
- TOULOUSE
- TUNISIE
- VAL DE MARNE
- VERSAILLES
- VIETNAM